

Couleurs Boutonne



LE MOT DU MAIRE

« Couleurs Boutonne », que vous avez entre les mains, existe depuis 2005 et n'a subi qu'une évolution de forme en 2019, après la création de la commune nouvelle. Il est le dernier. En effet, un groupe d'élus travaille depuis quelques mois à la redéfinition de la communication globale de la commune. Parmi les premiers changements visibles, se trouveront les journaux auxquels vous êtes habitués. Dans quelques semaines, nous serons en mesure de présenter les fruits de ce travail ; l'objectif étant d'être **le plus efficace, le plus plaisant et le plus lisible possible**.

Comme chacun a pu le voir, les immeubles situés place Cail, que la commune a rachetés, font l'objet de travaux de désamiantage et de déconstruction. Ils représentent la première phase, avant la reconstruction. Celle-ci devrait débuter en fin d'année, après l'obtention du permis de construire et de l'attribution des marchés aux entreprises. Dans tous les cas, ce projet majeur de la mandature arrive dans sa phase concrète et c'est une bonne nouvelle.

Le 2ème sujet qui arrive aussi dans une phase concrète et qui était un engagement lors des élections municipales, est **l'arrivée du garde champêtre**. Nous l'espérons le 1er janvier mais il arrivera le 1er août. Ce n'est pas la première fois qu'un garde champêtre va exercer dans la commune. Ce poste avait été supprimé en 1992, après la retraite de M. Auzanneau, pour ceux qui s'en souviennent. Notre volonté, avec l'arrivée de M. Stéphane Petit, est de pouvoir agir plus rapidement lors de faits constatés et d'avoir une réponse professionnelle et immédiate aux gestes d'incivilités. Il saura, j'en suis convaincu, compte tenu de son expérience, **tisser un lien de proximité** avec tous les habitants. Bienvenue à lui.

D'autres projets voient aussi le jour en cette période estivale. 2 articles vous feront découvrir des nouvelles balades à faire, à pied et à vélo. « **La coulée douce** » et « **La voie des ammonites** » vont devenir des lieux habituels de promenade, nous l'espérons, pour les Chef-Boutonnais.

« La coulée douce » sera aménagée progressivement par nos agents techniques. « La voie des Ammonites » est l'aboutissement d'un travail commun avec les communes de Melle, Luché sur Boutonne, Marcillé et Fontivillé. Un grand merci à tous les élus qui ont contribué à ce résultat collectif.

Mais au fait, où sont ces nouveautés ?

Je terminerai mon propos en invitant, chacune et chacun d'entre vous, à venir participer aux différentes animations qui auront lieu dans la commune, au cours de cet été. Vous avez reçu dans votre boîte à lettres, il y a quelques semaines, le guide estival qui rassemble toute l'offre d'animations : concerts, repas, contes, ateliers, visites guidées, etc., la programmation est très variée. **Un grand merci aux associations qui vont contribuer à ce bel été. Profitons ensemble, pour nous rapprocher, de ces moments de convivialité.**

Fabrice MICHELET

L'arbre de la Liberté à Crézières

UN APERÇU SUR LES FINANCES COMMUNALES

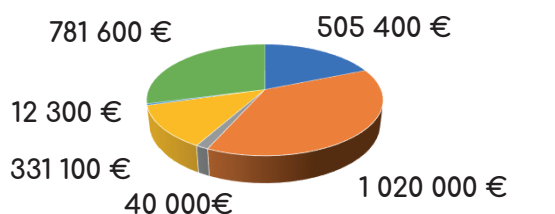
Tout comme les particuliers et les entreprises, les collectivités sont également impactées par l'inflation constatée sur notre territoire national depuis quelques mois et plus particulièrement, par l'augmentation sensible du coût de l'énergie.

C'est dans ce contexte difficile, que nous avons élaboré les budgets. Cependant, compte tenu de la bonne santé financière de la commune qui résulte d'une gestion rigoureuse depuis plusieurs années, nous avons cette année encore diminué le taux des impôts (cf journal Couleurs à la Une de mai).

De nouveau, cette année, la maîtrise de nos charges a permis de dégager **650 000€** sur le résultat de 2021, pour financer des investissements.

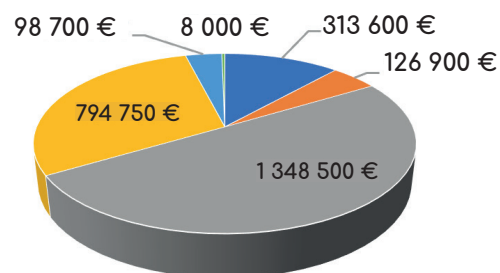
A Chef-Boutonne, le fonctionnement de notre collectivité s'appuie sur 4 budgets qui ont été votés par le Conseil Municipal, dans sa séance du 19 avril, à savoir le budget principal et les 3 budgets annexes « Réseaux de chaleur », « Lotissement la Garenne de Javarzay » et « Parc locatif ». Ces 4 budgets s'élèvent à **3 386 000€** pour 2022. Ci-après, les données graphiques du budget principal :

Dépenses de fonctionnement



- Achats, services
- Charges de personnel
- Charges financières (intérêts)
- Participations intercommunales, indemnités élus
- Atténuation de produits
- Réserve

Recettes de fonctionnement



- Résultat reporté
- Impositions et attributions de compensation
- Autres produits de gestion
- Produit des services
- Dotations de l'Etat
- Produits exceptionnels

Cette année marque véritablement le lancement de tous les projets tels qu'annoncés dans notre programme de campagne électorale. Le montant de ces opérations d'investissement pour l'ensemble de nos budgets s'établit à **2 700 000 €**.

Les principales opérations d'investissement sont, pour certaines en cours de réalisation et pour les autres, vont débiter très prochainement. Il s'agit pour les plus importantes de :

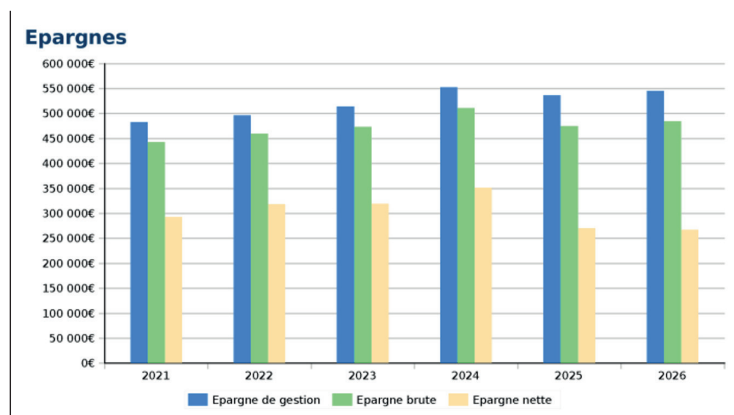
Opérations	Coût prévisionnel TTC
Réhabilitation d'un logement et l'aménagement du carrefour à Tillou à proximité de la Mairie	315 700€
Réfection de la toiture de la Mairie de Tillou	70 000€
Plan lumière Place Cail à Chef-Boutonne	165 700€
Effacement des réseaux rue de la Pirounelle à Chef-Boutonne et réfection de la voirie du rond-point de la Liberté jusqu'à l'entrée du nouvel Ehpad	328 800€
Poursuite du programme d'effacement des réseaux	120 000€
Aménagement parkings et chaufferie (nouvel Ehpad et Lycée)	626 800€
Début des travaux d'aménagement de l'îlot Place Cail (partie de l'opération estimée à 3 443 000€).	555 500€

Certaines de ces opérations vont bénéficier de subventions estimées en totalité à 1 136 000 €.

Il est à noter que chaque année, ce ne sont pas moins de 400 000 € qui sont investis permettant d'autofinancer une multitude de petits et moyens travaux, ainsi que l'achat et le renouvellement de matériels pour le fonctionnement de nos services municipaux.

La prise en compte de tous nos projets d'investissements nécessite d'avoir une vision la plus juste possible pour les années à venir afin d'en mesurer l'impact sur notre épargne, la dette et la fiscalité.

Les graphiques ci-dessous montrent clairement que jusqu'en 2026, nous pourrions réaliser l'ensemble de nos projets que nous estimons aujourd'hui à près de 10 millions d'Euros ; il s'agit d'une prospective budgétaire qui évoluera nécessairement car elle ne tient pas compte, aujourd'hui, d'éléments totalement imprévisibles !



Ce tableau montre que les épargnes sont à un niveau élevé pour notre commune. Cela veut dire en clair, que nous disposons de moyens d'autofinancements importants pour investir.

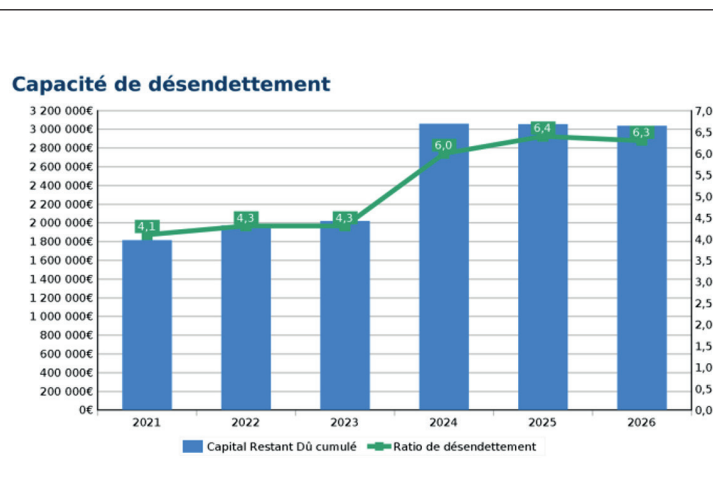
Cette situation n'est pas due au hasard, elle résulte d'une volonté forte de limiter nos dépenses de fonctionnement.

La prise en compte de tous nos projets montre que notre capacité de désendettement reste correcte.

L'indicateur en vert détermine le nombre d'années nécessaires à la commune pour éteindre sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle.

On estime qu'au-delà de 12 ans, la situation se fragilise.

Même si cet indicateur va se dégrader, compte tenu des investissements à venir, il restera néanmoins à un niveau fort acceptable.



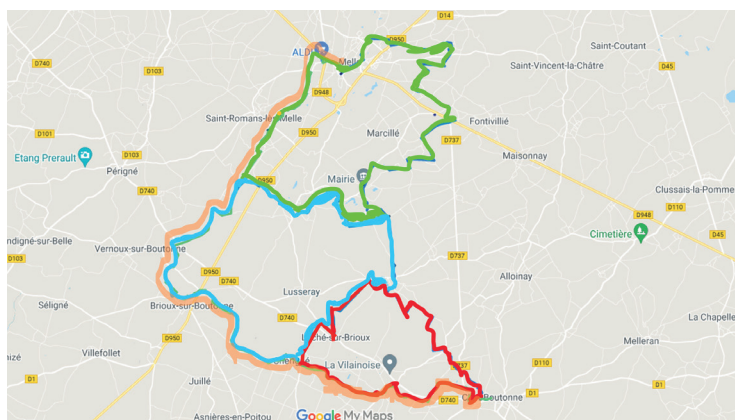
LA VOIE DES AMMONITES

OU UNE BELLE PROMENADE ACCESSIBLE COMME VOUS LA CHOISISSEZ, PÉDESTRE OU À VÉLO

Les communes de Luché sur Brioux, Fontivillié, Melle, Marcillé et Chef-Boutonne, ont travaillé ensemble, à notre initiative, depuis de nombreux mois, à l'élaboration d'une boucle, appelée « la voie des ammonites » et qui les relie cette année, selon 3 parcours identifiés sur le plan ci-inclus. Le nom d'ammonite a été choisi, parce que dans la région, on trouve de nombreuses traces de ce mollusque céphalopode fossile.

le Château, en plein centre-ville aussi, ce qui permet une immersion citadine riche et pratique pour s'y ravitailler, s'arrêter et mesurer les atouts de la commune. Les connexions avec la V93, se font à Chérigné, à l'ouest et sur le site du château, à l'est.

Sur le plan joint, chaque commune a choisi une couleur, le rouge, le vert et le bleu et a composé son propre parcours afin de permettre à ceux qui emprunteront cette voie un spectacle



- Grande Boucle (V93 + Voie des Ammonites) = 58 kms
- Melle - St Romans-les-Melle - Paizay-le-Tort - Tillou - Marcillé - Melle = 31 kms
- Tillou - Paizay-le-Tort - Brioux-sur-Boutonne - Luché-sur-Brioux - Tillou = 28 kms
- Chef-Boutonne - Les Vaux - Tillou - Luché-sur-Brioux - Chef-Boutonne = 18 kms

Le parti pris de notre boucle est la volonté de découvertes touristiques de notre territoire de proximité. Connaître Melle et Chef-Boutonne qui sont deux Petites Cités de Caractère en Nouvelle-Aquitaine, mais aussi Marcillé, a paru utile et intéressant pour les sportifs, les familles avec leurs enfants et les visiteurs des alentours, comme les étrangers. Notre territoire et son histoire sont riches, nous en sommes fiers et impatients de les promouvoir.

Cette boucle s'appuie en partie sur la V93 et sa signalisation verte et blanche, voie créée par le département, entre Niort et le Lac de Vassivière près de Limoges (87), traversant Melle, Brioux sur Boutonne et Chef-Boutonne. Les panneaux de la V93 sont visibles devant

de nature, de monuments remarquables comme des églises, des vieux ponts, des lavoirs, des sites archéologiques intéressants, des lieux-dits, des vallées ou encore des horizons à perte de vue.

Les visiteurs sont à la fois des cyclistes et des piétons, selon leurs envies et leurs possibilités. Il faut cependant bien noter le nombre de kilomètres à parcourir selon le choix de chacun, l'endroit où il veut se rendre.

Le parcours ROUGE mesure 18 kms. Il passe au départ du Château de Javarzay par Les Vaux, Tillou, Luché sur Brioux, avant de revenir au château, en passant par Fontenille/Saint-Martin d'Entraigues et Lussais.

Mais une autre possibilité est offerte : En BLEU, on va de Tillou à Tillou sur 28 kms en passant par Paizay Le Tort, Brioux sur Boutonne, Luché sur Brioux.

Enfin en VERT, la 3ème option est celle de Melle à Melle sur 31 kms, en passant par Saint-Romans les Melle, Paizay le Tort, Tillou et Marcillé. Un projet est en cours d'étude pour Melle, afin d'ajouter la commune de Fontivilliers à sa boucle. Ce projet trouvera sa réalisation dans le futur, car la sécurité des équipements actuels doit être revue, afin d'offrir une meilleure traversée des grands axes de circulation (D. 948).

A noter enfin, que le parcours joignant Chef-Boutonne à Melle est distant de 30 kms.

Le balisage vient d'être réalisé par des piquets de bois ou des poteaux sur le domaine public et des ammonites directionnelles indiquant le bon chemin, facilement repérables, guidant ceux qui l'emprunteront.

Bientôt, des éléments de communication seront conçus (un flyer et des panneaux informatifs en entrant et en sortant de la boucle).

Bonne visite et bon courage !



L'ammonite

LA COULÉE DOUCE LE DOMAINE DU CHÂTEAU DE JAVARZAY S'AGRANDIT !

En arrivant de Melle ou de Lussais ou bien en s'y rendant, les automobilistes, les cyclistes ou les piétons en promenade, sont désormais appelés à passer devant un lieu nouveau, que les élus en Conseil Municipal de Chef-Boutonne, ont dénommé « La coulée douce », petit clin d'œil à son contenu et à sa beauté préservée.

Il s'agit d'un nouvel espace enherbé et boisé assez profond dont la commune est devenue propriétaire, se situant en face de la Grange aux Souvenirs du parc du château.

Il est constitué d'un terrain longeant l'avenue, complètement entouré par la Boutonne. Pour les anciens Chef-Boutonnais, il s'agissait de l'ancien terrain de camping que la commune louait à un propriétaire privé. Ce terrain donne accès à une peupleraie communale, qui rejoint l'ancienne voie ferrée au moyen d'une passerelle en bois récemment construite. Il est possible ainsi de gagner à pieds, en toute sécurité, Lussais (proche du chemin de Treneuillet).

Cette nouvelle réalisation permettra à

ceux qui y entreront, de profiter du calme de la nature en pleine ville, du spectacle de l'eau de la Boutonne et de ses petits canaux, pour y pique-niquer, y jouer avec leurs enfants, ou bien entreprendre une longue promenade en nature, occasion de détente et d'activité sportive modérée.

C'est dire que cet espace ouvert à tous, est destiné à une pause, une marche, un loisir, une contemplation au calme, ou même à passer d'un côté à l'autre de la commune en y découvrant l'inattendu et l'apaisement.

Il est en cours d'aménagement de chaque côté de la chaussée, afin d'attirer l'attention et de susciter une curiosité de découverte dont le charme devrait opérer auprès des visiteurs.



L'entrée de la coulée douce



La passerelle à découvrir

LE MONDE ASSOCIATIF s'agrandit toujours à CHEF-BOUTONNE. C'est l'occasion pour nous d'écrire un article afin de vous faire connaître 2 nouvelles associations, à travers ce journal.

« LES AMIS DE CRÉZIÈRES »

Entretien avec Madame Amanda HOLMES, Présidente de l'Association « Les Amis de Crézières ».

Comment est venue l'idée de créer une association à Crézières ?

Au cours du mandat précédent, alors que Crézières était encore une commune autonome, un groupe s'est constitué spontanément autour des élus pour faire de ce village un endroit où il fait bon vivre.

Pour le rendre plus séduisant aux yeux de ses habitants et des visiteurs, les membres de ce groupe ont aidé les cantonniers dans leur tâche d'entretien, ils ont désherbé, planté de nouveaux massifs etc... Les séances de travail se déroulaient dans une ambiance de franche camaraderie et un pot ou un goûter clôturait généralement celles-ci. Nous prenions plaisir à travailler ensemble et une grande complicité s'est établie entre nous.

Nos efforts ont été récompensés par l'obtention d'une fleur au concours national des villes et villages fleuris sous le titre « Crézières, les habitants les mains dans la terre »...

Ce sont toujours ces mêmes personnes qui organisent et réalisent depuis de nombreuses années les repas à l'occasion des fêtes de Noël ou du 14 Juillet, dans le but de réunir les habitants, de favoriser le dialogue, de créer ou d'entretenir un lien social.

Puis nous avons eu envie d'aller plus loin et avons organisé des concerts de chant lyrique et de jazz dans la (trop) petite église de notre village.

Mais, depuis la création de la commune nouvelle, l'équipe municipale de Crézières a été diminuée de moitié après les élections municipales de 2020. Par ailleurs, une autre organisation a modifié les habitudes de travail, lesquelles ont été aussi bouleversées

par la pandémie de la COVID.

Pour que perdurent nos activités, la constitution de notre groupe en association était une évidence. Elle permet d'offrir un cadre légal à notre action et de l'ouvrir à toutes personnes désireuses de nous rejoindre.

Quand votre association a-t-elle été créée ?

Nous avons signé les statuts de notre Association, le 31 janvier 2022.

Notre association a pour but de :

- Réunir les habitants du village et de la commune pour créer et renforcer le lien social.
- En accord avec la commune, mettre en valeur notre village (fleurissement, entretien du petit patrimoine et des anciennes sépultures du cimetière), préserver son attrait et son authenticité.
- Organiser les festivités et manifestations culturelles, troc-livres...

Quels sont vos souhaits ?

- Continuer notre action et la renforcer, avec notamment l'entretien et la mise en valeur des tombes les plus anciennes du cimetière, la réfection de certains murets...
- Organiser plus de manifestations culturelles ou artistiques,
- Multiplier le nombre de nos adhérents pour dynamiser et diversifier notre activité...
- Partager le plaisir collectif de mener à bien une tâche bénévole, pour l'intérêt général.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Amanda HOLMES au 06.02.35.90.53 ou Madame Christiane Waroux au 05.49.29.65.37.

La cotisation annuelle à notre association est de 10 €. Il est possible de suivre l'actualité de notre association sur Facebook via le groupe : Les Amis de Crézières.



La plantation du massif



Le concert en plein air

« MAISON POUR TOUS DE CHEF-BOUTONNE »

Maison Pour Tous (MPT) de Chef Boutonne est une association dont l'objectif principal est d'accompagner les projets des habitants. C'est un échange de savoir et savoir-faire entre toutes les personnes.

La MPT, c'est :

Une structure associative de proximité qui touche tous les publics, à minima, les familles, les personnes âgées et ou isolées, les enfants et les jeunes. Elle développe prioritairement des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilités des usagers.

Au travers de son projet et de ses actions, la MPT poursuit trois finalités de façon concomitante :

L'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;

Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;

La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Les autres caractéristiques sont :

- Une gestion collégiale – des champs d'actions multiples et adaptés aux besoins du territoire – son activité se déroule tout le long de l'année.
- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, la MPT accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Nous faisons appel à des candidatures, nous recherchons des compétences diverses et variées, à partager et à transmettre : sport, cuisine, bricolage, arts, café, débats,

randonnées, couture, jardinage, lecture, culture, covoiturage etc... Chacun est porteur, organisateur de son projet (communication, mobilisation...) et dans le lieu qu'il souhaite tant qu'il reste dans la philosophie de MPT.

45 participants ont été recensés et répartis sur les différentes animations : Halloween, Atelier crêpes, Crusichouette, Sorties culturelles, Ateliers Eco bois de Noël et soirée jeux.

6 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu ainsi que 22 séances de sports loisirs : ping-pong, basket, badminton.

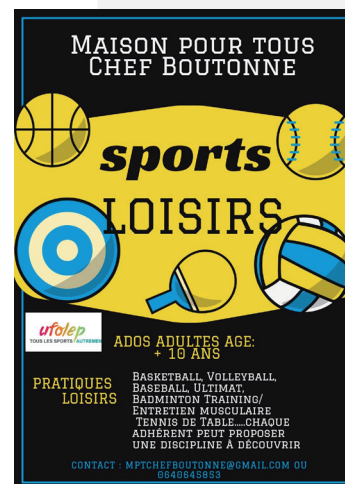
L'adhésion annuelle est de 20 euros. Les inscriptions se font sur « hello asso » via le flash code sur le support ci-joint ou auprès de l'un des co-présidents.

L'association propose, grâce aux habitants impliqués, une section sports loisirs le dimanche de 10h30 à 12h00 au gymnase ou en extérieur en fonction du groupe. Cette année il y a eu basket ball, badminton et pour les beaux jours vélo et canoë.

Pour les sorties ou activités payantes les adhérents bénéficient d'un tarif réduit. Les non-adhérents peuvent participer, au tarif de l'activité.

Toutes sortes d'actions ont eu lieu et des projets peuvent se mettre en place. Seule condition : participer activement à l'organisation. Les enfants doivent être accompagnés de l'un de leurs parents. Le loisir partagé est l'un des objectifs de l'association.

Attention à partir de septembre 2022, uniquement sports loisirs le dimanche matin et sur programmation des adhérents.



La section sports loisirs au gymnase

« LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS » : UNE ÉCOLE DE LA VIE

En France, ils sont 30 000 filles et garçons (âgés de 11 à 18 ans selon les départements), à se retrouver dans les 1500 sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

À Chef-Boutonne aussi, une section de « jeunes sapeurs-pompiers » existe. Elle accueille actuellement 14 JSP (6 JSP1 et 8 JSP4). Le recrutement se fait tous les 2 ans. L'inscription se fait à la rentrée scolaire.

La formation est encadrée par des Sapeurs-Pompiers (Aide Animateurs et Animateurs) et se déroule tous les samedis matins, hors période scolaire de 8h à 12h30. Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements. Elle est organisée en 4 cycles de formation : JSP1 – JSP2 – JSP3 et JSP4, avec le passage d'un examen écrit tous les ans.

Le cycle 1 correspond principalement à la découverte des matériels ainsi qu'à l'enseignement des gestes qui sauvent et des valeurs liées à l'engagement citoyen. Les cycles 2 et 3 portent sur une mise en œuvre simple des matériels et des procédures, pour aboutir en cycle 4 à des mises en situations contextualisées, proches de la réalité opérationnelle.

Cinq modules sont abordés :

- Prompt secours,
- Lutte contre les incendies,
- Protection des biens et de l'environnement,
- Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile,
- Activités physiques et sportives.

Les entraînements des JSP sont adaptés en fonction de leur âge et de leur morphologie, lors de leurs séances de formation.

A l'issue de la formation, les JSP peuvent obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier (BNJSP), en concourant avec succès aux épreuves théoriques, pratiques et sportives, dans l'année civile de leurs 16 ans et jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 18 ans.

Dès la réussite de leur examen, ils peuvent rejoindre le Corps des Sapeurs-Pompiers à compter du 1er juillet suivant (avec une journée d'accueil le 2 juillet).

Les différentes valeurs qui animent les JSP pour suivre cette formation sont les suivantes :

- La volonté d'aider les autres.
- Le respect des uns envers les autres.
- La rigueur, la concentration et la discipline.
- La cohésion de groupe et l'esprit d'équipe qui permet le dépassement de soi au profit du collectif, afin d'évoluer au sein d'un véritable groupe.
- L'apprentissage des valeurs des pompiers.

En résumé la passion, la vocation et le comportement collectif sont les motivations de tous ces jeunes.

Cession de recrutement pour l'année 2023-2024 : dès janvier 2023 avec une rentrée en septembre 2023.

Prendre contact auprès de Monsieur VAIE Fabien par téléphone au 06.87.63.96.57 ou par e-mail à chiefboutonne.jsp@outlook.fr



Epreuve pratique avec le matériel



Les JSP4